

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 340



Fondée en 2018, avec 600 membres et une audience de plus de 300 000 personnes, les Voix du Nucléaire s'attachent depuis leur fondation à faire reconnaître le rôle de l'énergie nucléaire dans la transition énergétique.

Organisation entièrement bénévole, l'association représente l'exigence citoyenne de bénéficier des avantages de l'énergie nucléaire, elle s'efforce d'agir sur l'environnement des projets pour en accélérer le déploiement. Elle transmet à l'industrie nucléaire les attentes dont elle fait l'objet.

Active en France et en Europe, les Voix du Nucléaire sont représentées dans les instances internationales (processus COP de l'UNFCCC, groupes de travail AIEA, EU-SMR Alliance...) et nationales (PNGMDR, débats publics...).

Le point de vue des Voix du Nucléaire sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

La SNBC 3 et la PPE 3, en renonçant aux objectifs de réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique, permettent d'atténuer les risques qui pèsent sur la trajectoire de décarbonation française. Elles témoignent d'un réalisme accru, notamment en matière de trajectoire de consommation et de moyens de production, mais prennent encore insuffisamment en compte le retour d'expérience des six dernières années.

Se baser sur les données physiques, chimiques, industrielles et économiques avant toute considération philosophique, effet de mode ou pari technologique nous semble un préalable fondamental, aujourd'hui mieux intégré que par le passé. C'est cet attachement à une approche scientifique et citoyenne qui nous conduit à nous engager pour l'énergie nucléaire, secondée par l'hydraulique, comme le socle d'une réponse responsable aux besoins de la population, du fait notamment de la sobriété en ressources de ces énergies et de leur contribution à la robustesse du système électrique.

Plus qu'aucun autre grand pays industrialisé, la France a un modèle de décarbonation, basé sur l'électricité nucléaire, à poursuivre. L'intérêt climatique et l'intérêt du citoyen se rejoignent, pour mettre en œuvre une transition à la fois efficace, respectueuse de l'environnement, socialement juste et pourvoyeuse d'emplois qualifiés non délocalisables.

Nous considérons que le projet de PPE devrait faire un choix plus clair en direction du nucléaire et de l'hydraulique, et mieux aborder la participation et la contribution effective du public aux choix énergétiques et développer un cadre méthodologique encore plus rigoureux, vers lequel faire converger les termes du débat.

Mieux faire bénéficier les citoyens des avantages de l'énergie nucléaire

2035 : planifier et électrifier

2035 constitue un horizon pour deux enjeux fondamentaux : mettre en œuvre des optimisations du système actuel (électrification, efficacité énergétique) et engager les décisions structurantes pour réussir l'atteinte du *net zero* en 2050 et sa pérennité jusqu'en 2070 et au-delà.

En matière électrique, nous partageons dans l'ensemble les hypothèses de consommation retenues pour cette échéance. Nous soutenons le recours au socle nucléaire + hydraulique, et nous alertons sur la nécessité de mettre en œuvre rapidement un plan de développement des STEP. Le stockage est en effet indispensable en lien avec les énergies intermittentes (solaire et éolien) et il permet également une meilleure exploitation du parc nucléaire, dont le facteur de charge peut être amélioré. Cette meilleure exploitation de la capacité de production des installations existantes permettrait de limiter les besoins d'investissement dans de nouveaux moyens de production (avec toutes les conséquences que cela implique en matière de capitaux, de foncier, de matériaux et de réseaux) et aiderait à une stabilisation des prix de marché.

Nous soutenons le développement raisonné des énergies renouvelables intermittentes, dans le cadre de la transition énergétique, toutefois le nucléaire et l'hydraulique ayant retrouvé leur juste place, les énergies renouvelables doivent être déployées en priorité là où l'usage des énergies fossiles peut être combattu, plutôt qu'en concurrence avec une énergie nucléaire encore moins carbonée.

Sur le volet de la mobilité, une trajectoire ambitieuse d'électrification par des véhicules à batterie, ainsi que du ferroviaire, apparaît possible dans le cadre de la capacité des moyens de production actuels, en particulier si le parc de STEP est développé et qu'un niveau raisonnable de flexibilité est mis en œuvre pour la recharge.

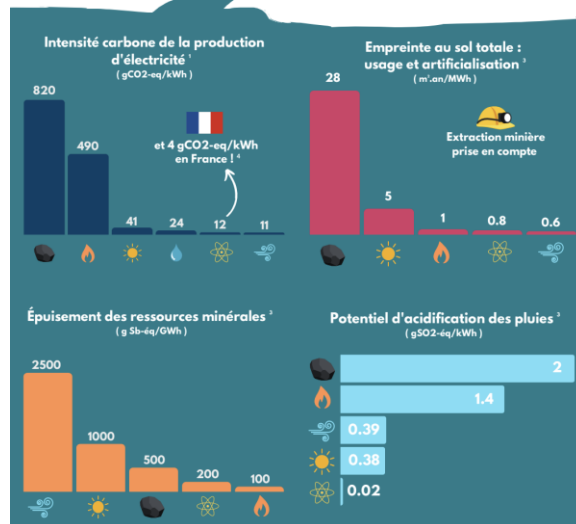
De même, les ambitions pour une nouvelle génération de nucléaire manquent de clarté, avec le risque d'une dispersion des initiatives et d'une difficulté à aboutir.

Les atouts du nucléaire minorés dans la PPE3

Alors que la France se distingue par son excellence en matière d'énergie nucléaire, il est particulièrement surprenant de voir la PPE3 retenir une hypothèse

d'émissions calculée à l'échelle mondiale de 12g CO₂/kWh au lieu des 4g de CO₂/kWh mesurés dans le cadre spécifique de la France ([étude ACV du kWh nucléaire, EDF, 2022](#)), sachant que cette valeur diminuera encore avec la prolongation de l'exploitation du parc existant.

Énergie nucléaire, Climat et Environnement

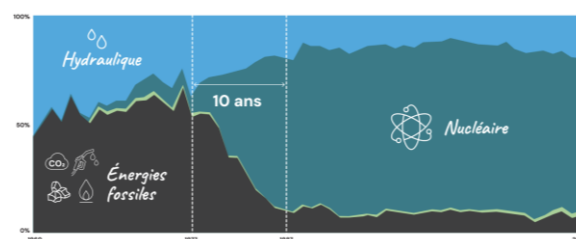


Infographie Voix du Nucléaire / Sources GIEC, IRSN, JRC, EDF.

Moyens de production : de la prolongation du parc actuel à un nouveau programme nucléaire

Nous militons pour la reconnaissance de l'énergie nucléaire non pas comme une énergie de transition, mais au contraire comme le choix le plus crédible, le plus vertueux et le plus désirable à long terme.

Un cas d'étude : le développement du nucléaire a permis de **réduire très rapidement l'usage des énergies fossiles** dans la production électrique française :



Infographie Voix du Nucléaire / Sources MTES, RTE, BP.

Dans un premier temps, nous soutenons le maintien du parc nucléaire actuel aussi longtemps qu'il sera compétitif et qu'il pourra être exploité de manière sûre. Nous soutenons aussi son exploitation au meilleur niveau de puissance, via notamment le développement de capacités de stockage hydraulique, afin de limiter le recours à des moyens de production nouveaux. Cette option offre le meilleur bilan écologique, le bilan carbone des constructions étant passé, et permet de soutenir des prix de l'énergie bas, ce qui constitue aussi un facteur clé de succès de la

transition.

Le nouveau nucléaire constitue également une réponse incontournable, qui doit anticiper les besoins futurs. Nous soutenons à ce titre l'investissement et un engagement clair de l'État dans le financement d'un programme EPR2 ambitieux. Les 14 réacteurs envisagés sont une première étape qui doit être engagée de manière ferme et rapide, afin de permettre à la filière d'effectuer des économies d'échelle qui profiteront à tout le programme et à ses développements européens. L'État doit pleinement assumer son rôle dans la réduction des coûts financiers de ce programme, qui constitue non pas une dépense mais un investissement qui servira plusieurs générations.

En matière de réacteurs innovants, nous soutenons la recherche privée et publique tout en alertant sur les paris technologiques trop ambitieux qui risquent de ne pas permettre de contribuer à temps aux besoins des prochaines décennies.

Le rétablissement d'une recherche publique forte et d'un projet fédérateur pour la filière permettant la qualification de composants essentiels aux réacteurs de IV^e génération est un préalable sans quoi l'émergence d'un écosystème de start-ups ne sera pas possible. L'hybridation du financement de la recherche, par des fonds publics et par les industriels – futurs bénéficiaires de ces réacteurs – doit être emmenée plus loin pour favoriser la réussite de ces projets.

Enfin, pour la propulsion navale, nous regrettons que les documents de concertation ne présentent aucune ambition en matière de réacteurs embarqués. Il nous semble que le nucléaire est pourtant inéluctablement appelé à devenir l'énergie privilégiée de propulsion des navires (absence d'émissions, meilleure vitesse de croisière) et que la France pourrait, de par ses infrastructures et son expérience, devenir un terrain d'accueil privilégié pour la construction et la maintenance des réacteurs.

Industries nouvelles, industries traditionnelles et petits consommateurs : préserver l'avenir

La disponibilité d'une électricité fiable, en volume suffisant et à prix bas, est un critère principal pour le maintien du tissu économique, des industries traditionnelles et des industries nouvelles (datacenters, nouveaux carburants, etc.).

À l'inverse du chauffage, de l'éclairage public ou du transport, les industriels ont la capacité de s'installer là où l'énergie est disponible. RTE peine à anticiper le niveau de cette demande mais il est une certitude : sans une électricité abondante, fiable (donc pilotable) et compétitive en matière de prix, une politique

industrielle robuste ne pourra pas être mise en œuvre.

Par ailleurs, beaucoup de modèles économiques, et notamment celui des TPE/PME (restauration, artisanat) reposent sur des coûts énergétiques maîtrisés et prévisibles.

L'évolution du système énergétique ne doit donc mettre en péril ni le tissu économique existant ni l'émergence de nouveaux acteurs.

À ce titre, il ne doit pas reposer sur un développement excessif des offres de flexibilité électrique, l'accès à l'énergie étant un pilier de notre économie. La flexibilité électrique doit rester une solution de dernier recours, suivant la préférence exprimée par certains profils de consommateurs dans des circonstances qui leur sont spécifiques.

L'abondance énergétique n'est pas contradictoire avec la recherche d'efficacité et de sobriété dans les usages. Elle contribue au maintien des fondamentaux de notre modèle social, avec une ressource accessible de manière équitable pour tous et sur tout le territoire.

Bioénergies : vigilance au plan sanitaire

Le recours aux bioénergies, s'il est intéressant dans le cadre de la transition pour des équipements existants, ne saurait être une solution durable aux besoins énergétiques.

Le chauffage au bois, par exemple, est déjà à ce jour la première source de pollution aux particules fines en Île-de-France.

Nous considérons que la transition énergétique doit répondre à la fois au problème du climat et à celui de l'impact sanitaire comme de l'empreinte environnementale, or la poursuite de la combustion de molécules carbonées ne peut satisfaire cette ambition.

Impliquer les citoyens dans les décisions

La préservation de l'environnement et l'implication des citoyens constituent des enjeux fondamentaux, insuffisamment pris en compte dans cette PPE.

Une étude d'impact environnemental de chacun des choix de la PPE doit être un préalable aux processus de mise en œuvre des projets. Aussi, les avis des riverains de projets d'installations industrielles doivent être pris en compte.

Les citoyens doivent pouvoir bénéficier d'une information complète en matière de choix énergétiques, intégrant des notions fondamentales comme les coûts système complets associés aux choix énergétiques, l'impact environnemental ainsi bien sûr que les limitations techniques.

La communication des agences d'État doit contribuer à lutter contre la désinformation, à renforcer la place du

fait scientifique dans le débat public, et à mettre en perspective les actions et politique de lutte contre le changement climatique, notamment par une meilleure hiérarchisation et un recours accru aux ordres de grandeur dans la présentation des données.

Europe : vers une nouvelle politique orientée climat

Nous considérons que l'Europe doit soutenir toute trajectoire décidée souverainement dès lors qu'elle est compatible avec les objectifs climatiques, les objectifs d'impact environnemental et les objectifs de stabilité du réseau électrique européen.

À ce titre, la neutralité technologique doit prévaloir entre les diverses solutions bas carbone, et l'ensemble des pays doit pouvoir participer aux programmes industriels déployés dans les divers pays d'Europe. Nous encourageons notamment les acteurs industriels de tout le continent à se mobiliser pour la relance du nucléaire, indépendamment des choix énergétiques de leur pays d'implantation.

Conclusion

Fiable, respectueuse de la santé, de la qualité de l'air et des espaces naturels, évitant la combustion de molécules carbonées, et pourvoyeuse d'emplois qualifiés, l'énergie nucléaire est le pilier d'un avenir énergétique désirable, et ce à long terme.

Le projet soumis à la concertation consacre un meilleur réalisme, après une décennie marquée par les idées anti-nucléaire. Mais les engagements pour tirer parti des avantages de l'atome demeurent insuffisants.

La France a un leadership à renouveler et à promouvoir pour un modèle énergétique résolument tourné vers l'intérêt citoyen.

Le développement de la production nucléaire pour remplacer progressivement les énergies fossiles, au-delà des secteurs aujourd'hui électrifiés, attend un engagement ferme de l'État, notamment pour acter et financer le programme EPR2.

Nous appelons aussi à une mobilisation rapide en direction du stockage hydraulique (STEP), maillon essentiel de la chaîne de l'énergie bas carbone.